Collège Samuel de Missy
La Rochelle

La Cheffe d'établissement
Aux parents d'Élèves de 3ème

Classes de 3ème – Année scolaire 2021-2022

Votre enfant est actuellement en classe de troisième, dernière année de sa scolarité au collège.

La classe de 3ème achève le cycle 4 et constitue le premier palier d'orientation de la scolarité de votre enfant.

Le programme est dense mais ils ont acquis les méthodes et les compétences nécessaires pour poursuivre leur chemin scolaire. La fin d'année est marquée par l'examen du brevet mais aussi par ses choix d'orientation.

Pour vous aider vous pouvez durant toute l'année scolaire trouver des informations et des conseils auprès de la professeure principale, de la cheffe d'établissement et de la psychologue de l'éducation nationale, Mme Mottu. En relation avec les équipes, elle propose des entretiens individuels au collège et au CIO. N'hésitez pas à **prendre rendez-vous** avec vos enfants :
- permanence **au collège le mardi matin et le vendredi matin – s'adresser au pôle vie scolaire qui gère les rendez-vous.**
- au **Centre d'Information et d'Orientation : 84 rue Bel Air, 17000 LA ROCHELLE tél : 05 16 52 69 28**

1er TRIMESTRE : Période d'information

Vous commencez à réfléchir avec votre enfant aux poursuites d'études possibles.

- Des **séances d'information** seront animées par la psychologue Education Nationale dans chaque classe de 3ème .

- Tous les Élèves vont effectuer un stage d'observation dans une entreprise, pour découvrir concrètement le monde du travail, leur permettant de compléter des activités menées dans le cadre du Parcours Avenir et de réfléchir à leur(s) envie(s) de métier(s). Le stage donnera lieu à la rédaction d'un rapport.

- 5 jours du Lu. 24 au Ve. 28 janvier 2022 pour tous les Élèves. Ce stage conventionné et non rémunéré, donne à l'Élève l'occasion de découvrir le monde économique et professionnel, de se confronter aux réalités concrètes du travail et de préciser son projet d'orientation, d'être autonome et responsable. Compte tenu de ces objectifs, il n'est pas souhaitable que ce stage soit effectué dans une école.

Les recherches peuvent être faites dès maintenant pour signer la convention dans les meilleurs délais, et être rendue au plus tard **le 6/12/2021, délai de rigueur, à la professeure principale**.

2ème TRIMESTRE : Période des intentions provisoires d'orientation

- En janvier 2022, une soirée d'information sera dédiée aux parents pour une information du lycée de secteur.

- **Mini stage et Journées Portes Ouvertes** : des mini-stages sont possibles dans des établissements scolaires **sur demande** à la professeure principale de la classe. Une convention sera établie pour une journée maximum (déplacement sous la responsabilité de la famille). Les renseignements lors des portes ouvertes sont judicieux et laissés à l'initiative des familles, mais permettent de mesurer la motivation de l'Élève.

- Lecture de la **brochure « après la 3ème»** de l'ONISEP distribuée durant le 2ème trimestre à tous les Élèves.

- Un **entretien personnalisé d'orientation** avec la professeure principale se déroulera **le jeudi 31 mars 2022**. Les familles et les Élèves feront des vœux provisoires d'orientation sur l'application TSO (code Educonnect) pour demander :

- un passage en 2nde générale et technologique ou spécifique.
- un passage en 2nde professionnelle (bac Professionnel 3 ans) ou 1ère année de CAP en 2 ans.

Le conseil de classe et la cheffe d'établissement répondront par une proposition provisoire d'orientation.

3ème TRIMESTRE : Période des choix définitifs, des vœux d'affectation et du Brevet

- Les familles et les Élèves seront reçus le **jeudi 19 mai 2022** pour formaliser des **vœux définitifs d'orientation** (en précisant les spécialités demandées et les établissements). Au cours de cette soirée les professeures principales et Mme Mottu vous accompagneront pour saisir ces vœux dans l'application TSA. L'ensemble des dossiers spécifiques seront également à retourner aux dates précisées ultérieurement, section européenne, option, dérogation...

- Début juin : tenue des conseils de classe de 3ème. Lorsque la proposition du conseil de classe du 3ème trimestre est identique aux vœux de la famille, elle devient alors une **décision d'orientation**. En cas de désaccord, la principale du collège reçoit la famille.

- En fin d'année la procédure informatisée Affelnet, affectera les Élèves en fonction de leurs **vœux**, de leurs **résultats scolaires** et du nombre de **places disponibles**.

- Le **diplôme national du brevet** marque également la fin de l'année scolaire. Les épreuves écrites ont lieu sur deux jours, fin juin début juillet 2022. L'obtention du brevet se fonde sur les notes obtenues tout le long de l'année en contrôle continu (400 points) et sur les résultats obtenus aux examens (400 points).

- Vous recevrez début juillet (dernier jour des épreuves écrites du DNB) une notification d'affectation qui vous permettra d'inscrire votre enfant dans son futur établissement.
Si votre enfant n'a pas d'affectation, vous devrez impérativement prendre contact avec la Principale du collège**.**

Respectueusement,

I. ROMÉ